

Communiqué
À tous les médias
Pour diffusion immédiate

La Fédération des chambres de commerce du Québec s'oppose à un moratoire complet sur l'exploitation des mines d'Uranium au Québec

Montréal, le 1^{er} février 2010 – « L'exploitation des mines d'uranium est de nos jours sécuritaire et fortement réglementée au Canada. Rien ne justifie l'imposition d'un moratoire complet sur l'exploration et l'exploitation de cette ressource naturelle dont le Québec regorge. » C'est en ces termes que Mme Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ commente la demande en ce sens du Rassemblement des opposants nord-côtiers aux mines d'uranium.

L'exploitation des richesses naturelles occupe un poids important dans l'économie du Québec et les retombées économiques de ce type d'exploitation sont nombreuses pour les communautés locales et régionales.

« Il va de soit que l'acceptabilité sociale d'un projet fait désormais partie de la donne, comme c'est le cas pour les impacts environnementaux ou économiques des projets. Une trop grande proximité des communautés et des mines d'uranium pose peut-être des problèmes, auquel cas une approche prudente s'impose. Encore une fois, on veut jeter le bébé avec l'eau du bain » estime Madame Bertrand.

Rappelons que l'uranium est présent dans la vie de tous les jours comme source d'énergie propre, pour des traitements médicaux ou des détecteurs de fumée... et qu'utilisé correctement, ce minéral ne comporte pas plus de danger que les autres.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 158 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises et 100 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. La FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Pour information :

Bruno-Serge Boucher
Fédération des chambres de commerce du Québec
514-844-9571, poste 3240
514-717-4101 (cellulaire)
Bruno-serge.boucher@fccq.ca